

En direct de

# Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Septembre 2018 • #67

# OUVERTURE DE L'ACCUEIL-JEUNES



Dossier p.10

## Accueil-jeunes

**Solidarité p14 :**  
Semaine bleue

**Culture p16 :**  
Ouverture de la saison culturelle

**Bruyères**  
LE CHÂTEL  
TERRITOIRE RÉACTIF

**paysages, parcs et jardins**

**S.A.S  
LECOMTE-LANGÉ**



29 Chemin de St-Arnoult      Tél. 01 64 90 15 52  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL      Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage
- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES  
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

**COLAS**  
ÎLE-DE-FRANCE  
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

**Agence d'Etampes**  
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES  
01 63 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

**BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**  
*Manuel Diogo*



06 14 61 24 68

**AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX**  
**Petites et grandes distances**  
Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78 

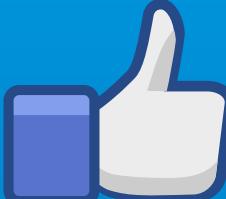


**TPC**  
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

*Assainissement*  
*Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis  
Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : contact@tpersonne.fr

# J'aime !



Actualités, infos, spectacles...  
Rejoignez-nous sur la page  
f facebook de la ville

Ville de Bruyères-le-Châtel



Si vous désirez passer  
une annonce,  
n'hésitez pas à contacter  
le service municipal  
de la communication  
au 01 64 90 90 81  
ou par mail  
à l'adresse  
[secretariat@bruyereslechatel.fr](mailto:secretariat@bruyereslechatel.fr)

**4**

: actu

## ACTU EN IMAGES

Fête du pôle éducatif  
Permis piétons

## ACTU

Ouverture du Parc du Château

## ACTU TRAVAUX

Trottoirs rue des Prunelles



Remise des récompenses au pôle éducatif.

“

L'heure de la rentrée a sonné...

Une rentrée scolaire qui me donne envie de faire de la conjugaison, du vocabulaire, de la grammaire, de l'orthographe, du calcul...

La conjugaison permet de relier le passé au futur en passant par le présent. Avant, nous allions à l'école à pied car la voiture n'existe pas, aujourd'hui, nous allons à l'école en voiture car nous sommes pressés et demain nous irons à pied car il faudra prendre soin de notre planète.

Rien que dans cet exemple on voit la complexité d'une gestion municipale. Aller à l'école à pied ne posait pas de problème de sécurité quand il n'y avait pas de voiture. C'est différent aujourd'hui où plusieurs modes de déplacement sont utilisés : la marche, le vélo et la voiture doivent cohabiter et ont souvent besoin d'être séparés pour fonctionner. Cette cohabitation est difficile dans un village qui s'est développé au cours du temps, avec un vieux bourg qui conserve son histoire de rues étroites et de trottoirs inexistant mais dont les habitants ont des voitures qui nécessitent des parkings. Alors que fait-on aujourd'hui pour améliorer la vie des citoyens ? On revoit les cheminement piétonniers et on développe l'offre de parkings.

Tout n'est pas parfait, tout ne va pas assez vite, la critique est parfois difficile à entendre, mais il faut en accepter ses mots qui font partie de notre vocabulaire :

« Respect » Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un une considération, en raison de la valeur qu'on lui reconnaît,

« Insulte » Acte ou parole qui visent à blesser, à outrager,

« Reconnaissance » Sentiment qui pousse à ressentir vivement un bienfait reçu,

« Equilibre » Juste rapport, juste proportion entre des pratiques opposées,

« Cohérence » Rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles.

Il est important d'ouvrir son dictionnaire pour s'assurer que les mots ne dépassent pas notre pensée et surtout qu'ils ne sont pas employés à mauvais escient.

Un vocabulaire qui n'est rien sans cette grammaire qui dicte les règles à suivre pour parler et écrire correctement notre langue.

Ma préférence ira bien sûr à l'orthographe et au calcul pour des raisons totalement différentes.

L'orthographe parce qu'elle a été continuellement chahutée en passant du vieux français au style texto. Un chahut qui n'est pas sans me rappeler de nombreuses situations municipales.

Le calcul car c'est la base de toute l'action municipale. Les chiffres ont toujours été pour moi une base de réflexion. Ils sont encore plus importants en politique. Vous pouvez promettre monts et merveilles à vos administrés, vous pouvez être le plus imaginatif, le plus intelligent, il arrive un moment où la réalité vous rattrape : derrière chaque projet il y a un coût d'investissement et de fonctionnement.

Comme chaque année, et cela dure depuis 15 ans, je ne promets que ce que je suis sûr de pouvoir réaliser dans le respect des équilibres et de la cohérence communale.

Bonne rentrée à tous.

”

Thierry Rouyer

**10**

## DOSSIER

Accueil-jeunes

: dossier

**12**

: enfance et jeunesse

## SCOLAIRE

Séjours de l'accueil de loisirs  
Bourse au permis

**14**

: solidarité

## SOLIDARITÉ

L'agenda du CCAS  
Semaine bleue

**16**

: culture

## CULTURE

L'agenda culturel

**17**

: associations

## ZOOM SUR

Fiest'à Bruyères  
Krav Maga

**18**

: vie locale

## VIE LOCALE

Collectes des déchets  
État civil

**19**

: tribunes



### JOURNÉE À HONFLEUR

Promenade intergénérationnelle à Honfleur le 9 juin, organisée par le CCAS.



### RONDE DES AS

Plus de 200 personnes étaient inscrites pour la « ronde des as » du dimanche 10 juin dans le parc du Château de Bruyères.

### FÊTE DU POLE ÉDUCATIF

De nombreux enfants et parents étaient présents le vendredi 23 juin pour la Fête du Pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs ». Les enfants ont présenté leur chorégraphie ou chorale préparée pour l'occasion. Ils ont également pu profiter des nombreuses activités organisées : ateliers de sport, le jeu du panier garni, le puissance 4, la pêche aux canards,...



### SPECTACLE DU 15 JUIN

« Truelle Destin ! » par la compagnie « En ChantierS » a conquis petits et grands.

**PERMIS PIETONS**

Remise des permis piétons aux élèves de CE2 le 21 juin 2018.

**PRÊTS POUR LA RENTRÉE**

Comme chaque année, la municipalité accompagne les élèves de grande section de maternelle et de CM2 dans les étapes importantes de leur scolarité. En présence de Thierry Rouyer, Maire, de Joël Pérot et Jeannine Gatin, Maires adjoints, de Cécile Derré, directrice de l'école élémentaire et d'Agnès Laclergerie, directrice de l'école maternelle, 34 élèves ont reçu des calculatrices et des livres sur la première guerre mondiale pour l'entrée au CP et 43 calculatrices scientifiques ont été distribuées pour l'entrée au collège.

# 6 : actu

## Parc du Château de Bruyères-le-Châtel

114 personnes étaient présentes lors de l'ouverture du parc le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, et 136 personnes le samedi 21 juillet.



Photos de Mme Plouzeznec



### Prochaines dates d'ouverture du parc :

- Samedi 15 septembre : 14h-18h
- Dimanche 7 octobre : 10h-18h
- Samedi 20 octobre : 14h-18h
- Dimanche 4 novembre : 10h-18h
- Samedi 17 novembre : 14h-18h
- Dimanche 2 décembre : 10h-18h
- Samedi 15 décembre : 14h-18h

### Le règlement du Parc :

- Pas de feux, ni barbecues, ni mégots
- Emportons tous nos déchets
- Chasse et pêche interdites (sauf organisées par la commune)
- Alcool interdit
- Soyons discrets, préservons le calme du site (pas de musique, pétard...)
- Suivons le tracé des chemins de promenade

Interdit de venir avec des animaux

Uniquement à pied (interdit aux voitures, vélos, chevaux)



Respectons la faune et la flore sauvage

Signalez-nous tout problème rencontré ou faites-nous part de vos remarques par mail : [mairie@bruyereslechatel.fr](mailto:mairie@bruyereslechatel.fr).

# DÉPLOIEMENT DE LA 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h, prix d'un appel non surtaxé).
- Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit d'un immeuble), il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble.

Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'usager.

**Plus d'information sur le site :**  
**<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>**

## Le trottoir, c'est pour les piétons !

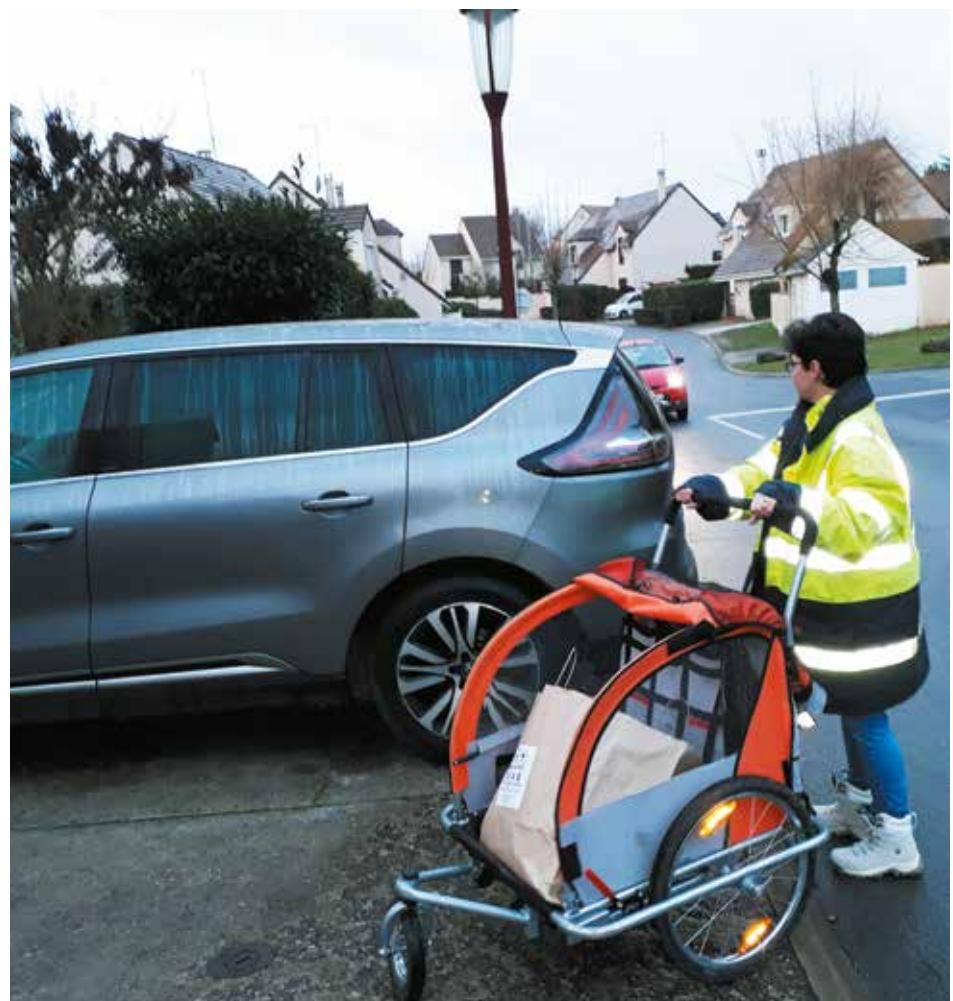
**Mal se garer est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les piétons.**

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans notre village. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines et tout simplement interdit quand le stationnement est susceptible d'occasionner une gêne pour les secours, camion de pompiers, ambulance ou véhicule de gendarmerie.

Aussi, il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés

aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture.

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne possible de contravention de 135€ ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules sur les trottoirs.



## SERVICES TECHNIQUES

- Une nouvelle machine de désherbage pour les trottoirs et un broyeur à végétaux ont été achetés :

Coût : 11 160 €

### Subventions :

\* Région Ile-de-France : 3 907.50 €

\* Agence de l'eau : 5 732.00 €

- La commune s'est dotée de 3 nouveaux véhicules pour les services techniques :

Kangoo : 2 500 €

Trafic : 8 990 €

Camion benne : 4 900 €

Les deux anciens véhicules ont été revendus pour la somme de 3 500 €.



## CHEMIN DE LA TOUCHE

Les nids de poule ont été bouchés avec des gravillons.



## RUE DES PRUNELLES

Un trottoir aux normes relatives à l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite), a été réalisé côté impair de la rue.

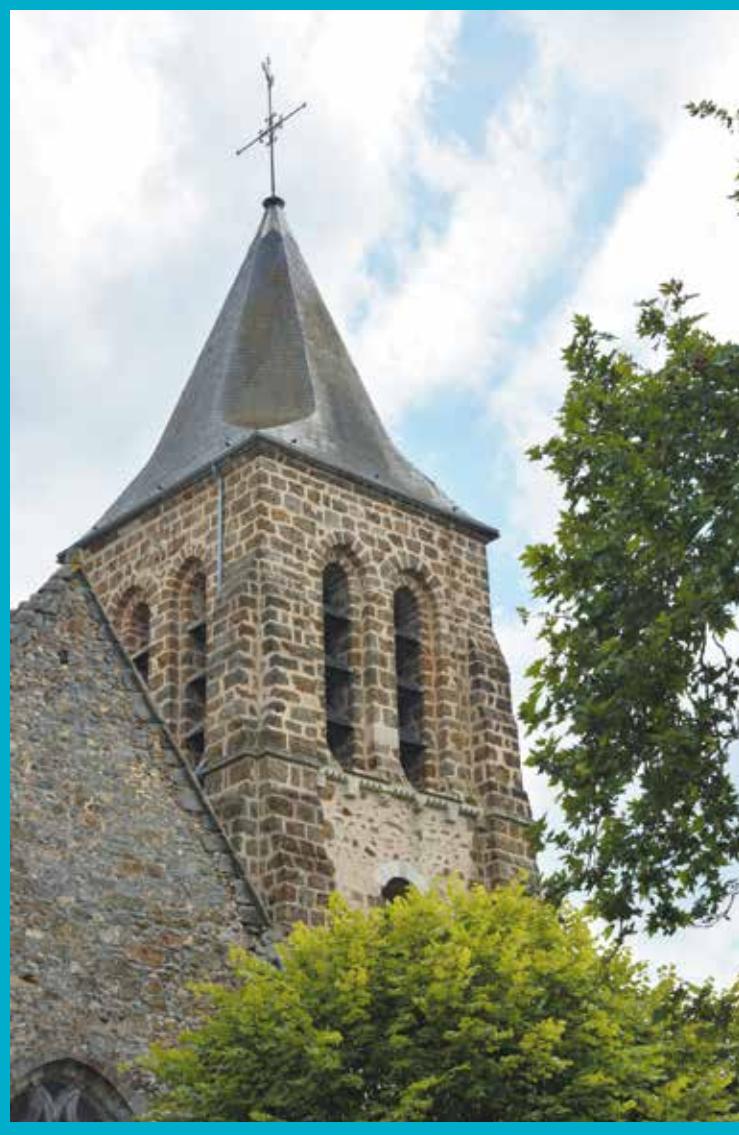
**Coût : 41 870.40 €**



## ÉGLISE SAINT-DIDIER

Le moteur commandant la volée des cloches a été changé et le tableau de commande a été remis aux normes.

**Coût : 2 577.60 €**



## COMPLEXE SPORTIF SANDRINE SOUBEYRAND

- Des travaux de peinture ont été effectués dans les vestiaires et dans le club house.

**Coût : 6 797.54 €**



- Installation d'un nouveau portail et changement de la clôture de l'entrée.

**Coût : 12 332.96 €**



# 10 : dossier

## Le mot du Directeur, Philippe Richard :

“ Dans un grand nombre de communes les enfants sont relativement bien accompagnés pendant leur vie en collectivité, crèche, accueil de loisirs, puis lorsqu'ils arrivent au collège, c'est terminé. Pourtant l'adolescence est un moment crucial de la construction de la personnalité. Les nombreuses questions auxquelles le collège ne peut pas répondre ne doivent pas laisser les jeunes dans le doute ou l'interrogation. L'Accueil-Jeunes doit permettre de compléter l'instruction donnée au collège et l'éducation donnée par les parents.

Notre objectif sera de valoriser les jeunes et de leur permettre de trouver leur place dans la collectivité. Nous mettrons tout en œuvre pour favoriser la communication entre jeunes et adultes.

Pour cela nous accompagnerons les jeunes dans la mise en place de projets qu'ils nous soumettront ou que nous leur proposerons.

L'accueil-Jeunes sera un lieu convivial avant tout où chacun trouvera sa place dans le plus grand respect. Tous auront la parole et seront acteurs du fonctionnement de la structure.”



# Ouverture de l'accueil-jeunes

Depuis le 4 septembre, les jeunes bruyérois ont un espace d'accueil qui leur est spécifiquement réservé.



Inauguration  
samedi 8 sept.  
à 12h30

L'accueil-jeunes de Bruyères-le-Châtel est une structure municipale accueillant les jeunes Bruyérois de 12 à 17 ans ainsi que les jeunes fréquentant le collège « la Fontaine aux Bergers ». Ce nouvel espace est un lieu d'accueil et d'échanges, d'activités culturelles, sportives, de création et de citoyenneté.

La structure est gérée par des personnes qualifiées : Monsieur Philippe Richard, Directeur et Gaëlle Monestié, animatrice. Tous les projets se feront avec les jeunes. Ces derniers seront acteurs de la programmation des sorties, de la création du programme, du montage de projets ou de séjours et pour la création de tout événement.



### Les horaires d'ouverture :

- Pendant les périodes scolaires :

Mardi et vendredi : 16h - 19h

Mercredi : 13h30 - 19h

- Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 13h - 19h,  
sauf pour des activités prévues  
à la journée et programmées à  
l'avance.

- **Ponctuellement** : séjours, soirées à thème ou sorties sur la journée.
- La structure sera fermée les deux premières semaines du mois d'août et une semaine à Noël.

### Inscription :

Une inscription obligatoire est demandée à chaque jeune.

Il devra s'acquitter d'une adhésion annuelle de **20 €**.

La plupart des activités proposées par l'accueil-jeunes sont gratuites. Pour certaines d'entre elles, une participation financière sera demandée (tarif sur quotient familial).

### Le jeune devra fournir les documents suivants :

- Fiche de renseignements.
- Autorisation parentale.
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Attestation de la carte vitale.
- 1 photographie.
- Avis d'imposition et attestation paiement CAF.
- Photocopie du carnet de santé pour les vaccins.
- Règlement signé.

### Pour tout renseignement :

**Coordinatrice enfance et jeunesse :**

Natacha Lefebvre :

07 63 45 54 69

34 rue de la Libération à l'étage de l'Espace Les Sources

<b>TARIFS</b>		
<b>Quotient familial</b>	<b>Code tarif</b>	<b>Sortie,séjour et week-end % subvention de la mairie</b>
<b>T1</b>	<b>0-400</b>	<b>60%</b>
<b>T2</b>	<b>401-600</b>	<b>55%</b>
<b>T3</b>	<b>601-800</b>	<b>50%</b>
<b>T4</b>	<b>801-1000</b>	<b>45%</b>
<b>T5</b>	<b>1001-1200</b>	<b>40%</b>
<b>T6</b>	<b>1201-1400</b>	<b>35%</b>
<b>T7</b>	<b>1401-1600</b>	<b>30%</b>
<b>T8</b>	<b>1601-1800</b>	<b>25%</b>
<b>T9</b>	<b>1801-2000</b>	<b>20%</b>
<b>T10</b>	<b>&gt;2000</b>	<b>15%</b>
Coût réel	extérieur hors convention	0%

**Calcul du Quotient familial**

**Revenu fiscal de référence/12+allocations familiales**

**Nombre de parts fiscales**

# 12 : enfance et jeunesse

## Accueil de loisirs : il y a du changement !



**Les nouvelles responsabilités de Philippe Richard ont entraîné une restructuration de l'Accueil de loisirs :**

**Sylvie DELOUTRE**

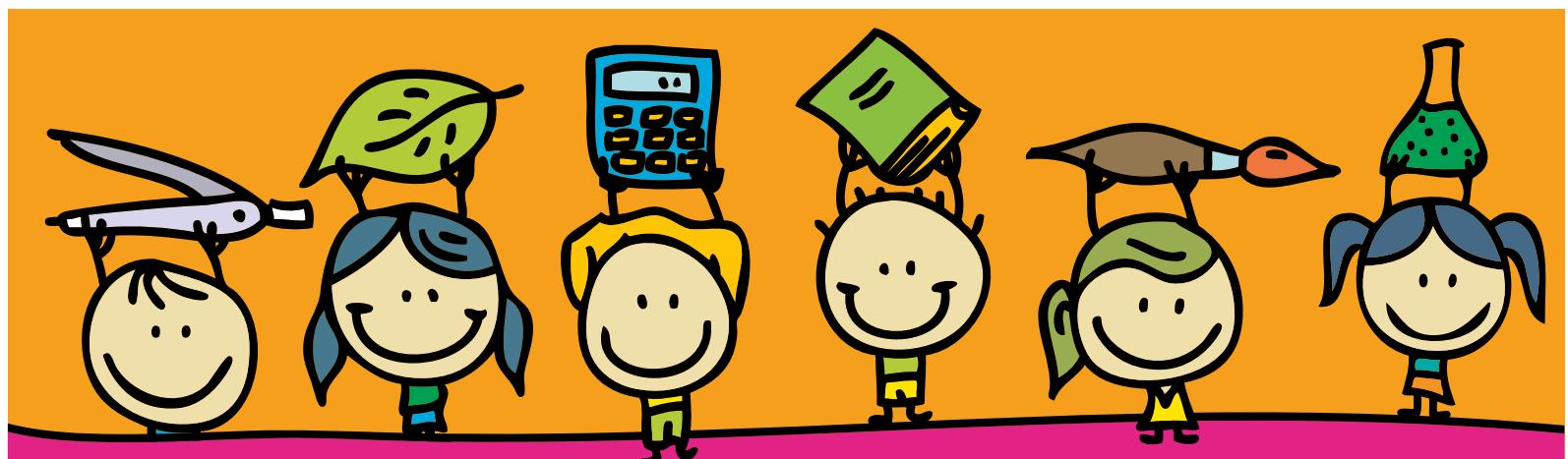
est nommée Directrice avec les objectifs suivants :

- Développer la pédagogie du centre
- Encadrer et gérer l'équipe d'animation
- Organiser les projets d'animations (séjours, activités périscolaires...)
- Assurer le suivi des inscriptions, dossiers...
- Assurer le lien entre les familles, les écoles et les enfants

**Alexandra MOYÉ**

est nommée Directrice adjointe pour :

- Assister la directrice dans ses fonctions
- Assurer la direction en l'absence de la directrice
- Assurer le suivi des inscriptions, dossiers...
- Mettre en place des temps d'animations avec les enfants





## Séjour à Arville

*« Nos chevaliers des Templiers ont été ravis de leur séjour. Ils ont pu créer des épées, des blasons, appris des danses médiévales et à tirer au trébuchet.*

*Ils ont également participé à un tournoi de chevaliers et ont trouvé le trésor des Templiers et résolu l'énigme de la commanderie.*

*Nous sommes très fiers d'eux, de par leur gentillesse et de leur bonne tenue. Nous espérons que les enfants garderont de bons souvenirs de ce séjour. »*

**Sylvie Deloutre,**  
directrice de l'accueil de loisirs



## Calcul du quotient familial



Pour faire calculer votre quotient familial, vous devez venir à la mairie avant le 28 septembre, munis de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 ainsi que de votre attestation de paiement CAF. Le quotient familial concerne la facturation des services municipaux (restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs, étude et Accueil-jeunes). En l'absence de quotient familial, la facturation est établie au tarif maximal (T10).

Depuis 2015,  
150 jeunes  
bruyérois ont  
participé  
au dispositif !

## Bourse au permis de conduire

### La bourse au permis, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une participation de la mairie pour aider les jeunes bruyérois âgés de 16 à 25 ans à financer en partie leur permis de conduire.

Un montant de 100 € à 450 € est attribué au bénéficiaire, qui en contrepartie, effectuera 10, 20 ou 30 heures d'activités d'intérêt collectif.

### Quelles sont les conditions pour postuler ?

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Être domicilié sur Bruyères-le-Châtel
- Être inscrit dans une auto-école partenaire (liste disponible sur le site de la ville)

### A qui s'adresser pour faire une demande ?

Il suffit d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.

# 14 : solidarité

## Les Bruyérois solidaires

La semaine bleue fait son grand retour du 8 au 14 octobre, sur le thème « Vivre en toute sécurité ». Des activités ludiques et des ateliers de prévention rassemblant ancienne et nouvelle générations sont organisés dans le but de renforcer le lien intergénérationnel.

Cette année, le CCAS a fait appel à trois bruyérois pour animer les ateliers :



• **Willy Deshayes**, bruyérois depuis 8 ans est instructeur et directeur technique dans l'Association de Krav Maga, créée en juillet 2017. Il pratique cette discipline depuis maintenant 11 ans et est arrivé 1<sup>er</sup> au championnat de France open individuel.  
Il animera l'atelier « Confiance en soi et adopter la bonne attitude pour pouvoir se protéger ». Il apprendra aux anciens des techniques pour se protéger, avec des gestes simples et doux.

**Mercredi 10 octobre – 10h – à l'EHPA « Le Clos Baret ».**  
**Gratuit**



• **Gwenaëlle Warnet** est bruyéroise depuis 15 ans. « Je suis bénévole pour l'association SNL depuis 2 ans où j'anime des ateliers culinaires pour les locataires. L'idée est que chaque personne puisse cuisiner des ingrédients simples sans recette ou technique imposée, en faisant appel à son instinct et ses envies. Je pense que tout le monde peut cuisiner, mon rôle est de donner

confiance aux personnes dans leur capacité à inventer et cuisiner de bons plats et à y trouver beaucoup de plaisir. Loin de l'académisme, la cuisine est pour moi une toile blanche et tous les aliments une palette de couleurs, à chacun de créer son tableau, pour ensuite le partager ! »

Elle animera l'atelier culinaire « Les légumes oubliés » et fera redécouvrir les légumes d'autrefois autour de recettes sympathiques.

**Jeudi 11 octobre – 10h – à l'EHPA « Le Clos Baret ».**  
Tarif : 10 €



• **Emmanuel Potier** est pompier volontaire. Il est également président de l'association Judo-club de Bruyères. Il animera l'atelier « Apprendre les gestes qui sauvent » en expliquant comment faire face à une situation d'urgence et comment pratiquer les gestes de 1<sup>er</sup> secours.

**Samedi 13 octobre – 10h**  
**Salle des anciens**  
**Gratuit**

## L'AGENDA DU CCAS



**Lundi 24 septembre**

**14h - ouverture des portes à 13h30**

Après-midi cinéma « Radin » avec Dany Boon

« François Gautier est radin. Economiser le met en joie, payer lui provoque des suées. Sa vie est réglée dans l'unique but de ne jamais rien dépenser. Une vie qui va basculer en une seule journée : il tombe amoureux et découvre qu'il a une fille dont il ignorait l'existence... ».

**Espace BLC. Entrée libre et gratuite**

Tout public

**Mercredi 31 octobre**

**14h - ouverture des portes à 13h30**

Cinéma déguisé « La famille Addams »



« Dans un vieux et lugubre manoir, vit la famille Addams, dont les membres, tous plus fous et délirants les uns que les autres, ressemblent davantage à des morts qu'à des vivants ».

Goûter confectionné par les résidents de l'EHPA offert aux enfants

Concours du déguisement le plus original

**Espace BLC. Entrée gratuite**

Sur inscription avant le 24 octobre

**Samedi 17 novembre**

**19h à 22h**

Boum solidaire

Au profit du Carrefour des solidarités de Limours

Droit d'entrée : denrées non périssables (pâtes, riz, conserves, sucre, café...)

Public : 3 à 11 ans

**Espace BLC**

Sur inscription avant le 9 novembre

**Vendredi 30 novembre**

**20h30 - ouverture des portes à 20h**

Soirée cinéma « Vincent et moi »

« Vincent est né avec une trisomie, une différence qui demande du courage, de la patience et une bonne dose d'humour parfois. Tout est un peu... »

beaucoup... plus compliqué pour lui. Maintenant, il a grandi. Il aimerait vivre comme tout le monde, travailler, être autonome mais surtout être amoureux... Edouard, son père, va tout faire pour l'aider à trouver cette indépendance qu'il désire tant, mais Vincent sera-t-il capable de voler de ses propres ailes ? »

Tout public

**Espace BLC. Entrée libre et gratuite**

**Mercredi 5 décembre**

**Départ 13h - Place René-Petit**

Sortie au Cirque Arlette Gruss



« En famille ou entre amis, découvrez le paradis des animaux où l'union entre hommes, chevaux, tigres, lions et éléphants parle d'elle-même. Pour vous décrocher les étoiles, nous lançons en exclusivité planétaire L'homme fusée stratosphérique ! »

**Tarif : de 8,64 € à 21,60 € (sur quotient familial)**

**50 places disponibles**

**Sur inscription avant le 15 novembre**

**Mercredi 19 décembre**

**14h - ouverture des portes à 13h15**

Spectacle musical « Peter Pan »

Entrez dans le monde imaginaire du célèbre Peter Pan qui fera rêver petits et grands. « Deuxième étoile à droite et tout droit jusqu'au matin ! »

A partir de 16h : distribution des colis de Noël (personnes âgées de plus de 75 ans)

Goûter offert

**Espace BLC. Entrée gratuite**

**Attention : 200 places disponibles (pas de réservation possible)**



# 16 : culture

## AGENDA CULTUREL

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE - 19H**  
**Ouverture de la saison culturelle**  
**« La tente d'Edgar »**

par la compagnie la trappe à ressorts

« Objet public non identifié ou cabinet de curiosité fantasque. Ça grince, ça cliquette, ça grogne... l'irréel s'invite chez vous ! Dandy du bitume, illusionniste du quotidien et mécano des zygomatiques, Edgar vous invite dans son entresort. Il secoue votre sens profond de la logique avec ses trouvailles incongrues et ses tours farfelus. Entre paris impossibles, arnaques, faux ratés et vraies performances, La tente d'Edgar vous mène vers ce petit coin de la tête où tout reste possible. »

**LA LISIÈRE – PARC DU CHÂTEAU**

À partir de 5 ans

Entrée gratuite



**VENDREDI 5 OCTOBRE - 17H30**  
**Goûter aux histoires**  
**« Toc Toc Toc, qui est là ? »**

de Ludovic Souliman



Bruno Requenette ©

« Toc ! Toc ! Toc ! Qui est là ? C'est Kokochka, une poule aux plumes bleues. Kokochka est triste parce qu'elle n'a jamais réussi à pondre un œuf. Pas d'œuf, pas de petit ! Mais une nuit, Kokochka rêve si fort, qu'au matin, là, devant son bec, tout brillant, tout argenté, elle voit un œuf de lune. Mais qu'est-ce qu'il en sortira ? »

**ESPACE BLC**

À partir de 3 ans

Entrée gratuite

Durée : 45 mn

Sur réservation

## ZOOM SUR

*Violetta, la dame aux camélias*

**DIMANCHE 14 OCTOBRE - 14H30**

Dans le cadre de la semaine bleue organisée par le CCAS  
Proposé par l'association Ad Alta Voce.

« *Violetta, la dame aux camélias* est une sélection du célèbre opéra de Verdi. A côté des plus belles pages interprétées par les trois protagonistes, Violetta, Alfredo et Germont, Matteo Carminati a confié à Annina de raconter l'histoire de sa dame.

Un véritable spectacle théâtral alliant scénographie, costumes, belles voix dans l'authentique tradition italienne, né de la collaboration des artistes avec Matteo Carminati. »  
**Adaptation scénique de l'opéra *La Traviata* de Giuseppe Verdi.**



Espace BLC

Tout public

Sur réservation

Tarifs : adultes 8 € / enfants 4 €

Entrée gratuite pour les bruyérois âgés de plus de 62 ans (s'adresser au CCAS)

Renseignements et réservations :  
[biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr) / 01 64 90 71 91

# 17 : associations

## RETOUR EN IMAGES

Les Olympiades, organisées le 2 juin par « l'écho des enfants ».



## KRAV MAGA

Le dimanche 3 juin 2018, s'est déroulé le premier championnat de France en Open individuel de Krav Maga.

Lors de cette compétition, les combattants ont pu démontrer au cours des confrontations leurs compétences à savoir se défendre dans une situation de stress face à des attaques inconnues.

Willy Deshayes, Instructeur de krav maga et Directeur Technique dans l'Association de Krav Maga de Bruyères-le-Châtel est arrivé 1<sup>er</sup> du championnat (catégorie -75kg). Les écoles Alain Formaggio, dont fait partie le club ont remporté pratiquement tous les podiums.

Pour tout renseignement ou inscription,

nous serons présents au forum des associations le 8 septembre.

### Horaires des cours (sous réserve du nombre d'inscriptions) :

Adulte à partir de 15 ans : lundi de 20h à 21h30 / mercredi de 19h à 20h

Enfant de 6 à 10 ans : mercredi de 17h à 18h

Enfant de 11 à 14 ans : mercredi de 18h à 19h

### Contact :

M. Deshayes : 06 81 30 51 20  
kmbruyereslechatel@yahoo.com

## Association SOUFFLE

Pour aller vers un mieux-être physique et mental, pour vivre une parenthèse de détente et reprendre souffle quand la fatigue et le stress nous envahissent, ou seulement pour le plaisir, l'Association SOUFFLE propose deux ateliers :

• Découverte et acquisition de différentes techniques de relaxation :

méthodes Jacobson, Schultz, Vittoz etc....

Le mercredi, 20h30-22h, Salle des Anciens.

• Voyages détentes par la pratique de danses de tous les pays et de toutes les époques.

Le jeudi, 20h30-22h, Salle des Anciens.

### Pour tous renseignements :

Annette Henry : 06 10 77 50 00.

## FIFEST'A BRUYERES

Après de nombreuses années à œuvrer pour la commune, le comité des fêtes a tiré sa révérence pour laisser la place à une nouvelle association et un nouveau nom : Fiest'à Bruyères !

Les membres, déjà présents au côté de la commune pour l'organisation de la Saint Didier, prennent leurs marques et espèrent pouvoir continuer à apporter aux bruyérois des moments conviviaux.

L'équipe de Fiest'à Bruyères sera présente lors du forum des associations le 8 septembre.

Venez nous rencontrer et pourquoi pas faire partie de cette belle aventure avec nous.

Contact : 06 23 00 59 28  
fiestabruyeres91@gmail.com

## : AGENDA ASSOCIATIF

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre  
10h-17h30  
Espace BLC



### FIFEST'À BRUYÈRES

Samedi 15 septembre  
Brocante  
5 € le mètre linéaire  
Démonstration de Krav Maga  
Restauration sur place  
Place René-Petit et parking de la mairie  
Renseignements : 06 23 00 59 28  
Fiestabruyeres91@gmail.com

### ASSOCIATION NRNT !

Mardi 16 octobre  
20h  
Conférence «Actions locales, actions globales, l'exemple de l'éologie»  
Projection du film Zéro Phyto,  
100% Bio  
Salle des Anciens  
Renseignements : 06 60 28 88 36



### PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS

Samedi 10 novembre  
Bourse aux jouets  
Espace BLC  
Renseignements : apeiblc@gmail.com

# 18 : vie locale

## Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville  
[www.ville-bruyereslechatel.fr](http://www.ville-bruyereslechatel.fr)

### Conseil municipal du 28 juin 2018

- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences et d'un poste d'Agent Spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à temps complet
- Modification du projet éducatif municipal
- Approbation de la création d'un accueil jeunes, du règlement intérieur et des tarifs
- Approbation des conventions d'objectifs et de financement d'une prestation de service relatives aux fonctionnements « périscolaires » et « extrascolaires » à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et à « l'accueil-jeunes »

- Refus du retrait de la communauté de communes Entre Juine et Renarde du Syndicat des Eaux Ouest Essonne
- Désapprobation du projet de modification des statuts du SIBSO (Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge)
- Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Bruyères-le-Châtel
- Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de produits d'hygiène, d'entretien et de vaisselle à usage unique

## Collectes des déchets

Depuis le 20 août, le SIREDOM a changé de prestataire pour la collecte des colonnes de verre.

En cas de dysfonctionnements ou si

vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à contacter Cœur d'Essonne Agglomération à l'adresse suivante : [dechets@coeuressonne.fr](mailto:dechets@coeuressonne.fr).

<b>Ordures ménagères</b> <b>Dans le bac au couvercle gris/marron</b> Déchets présentés en sacs	<b>Lundi après-midi</b> Bacs à sortir avant 11h
<b>Emballages, cartons et papiers</b> <b>Dans le bac au couvercle jaune</b> Déchets présentés directement dans le bac, sans sac	<b>Vendredi matin</b> Bacs à sortir la veille après 19h
<b>Verre</b> Dans les bornes	A déposer dans les bornes à verre entre 8h et 20h
<b>Déchets végétaux</b> Dans le bac correspondant, plus au maximum, 3 fagots attachés	<b>Lundi après-midi (semaines paires) de mars à novembre inclus</b> Bacs/fagots à sortir avant 11h
<b>Objets encombrants</b> Attention ! Les déchets électriques et électroniques, ceux des travaux domestiques tels que gravats, doivent être déposés en déchèterie	Enlèvement gratuit sur appel téléphonique au numéro vert 0 800 293 991 ou sur <a href="http://www.coeuressonne.fr">www.coeuressonne.fr</a>

Rappel : les collectes sont maintenues durant les jours fériés

### : carnet

#### NAISSANCES

- 26 février 2018 : Livia JOUANNAULT
- 2 mars 2018 : Lou LEFEBVRE
- 5 mars 2018 : Miléna KAYAMARE BECKAERT
- 14 mars 2018 : Nélia DOS SANTOS
- 8 avril 2018 : Sandro BARROSO
- 26 avril 2018 : Valentin GOUËFFON
- 4 mai 2018 : Léana TISSERAND MARTINAIS
- 22 mai 2018 : Lya DOROT
- 19 juin 2018 : Juliette GOURGOUSSSE
- 23 juin 2018 : Iron SOUCHET BOURGEOIS
- 26 juin 2018 : Maxence PHILIPPE
- 9 juillet 2018 : Paul PICOT - TESSARI
- 10 juillet 2018 : Jules AZOPPARDI

#### MARIAGES

- 26 mai 2018 : Julien DE SOUSA et Laurie RENAULT
- 2 juin 2018 : Erwan SCHMITT et Anne YVART
- 16 juin 2018 : Damien PICHARD et Vanessa VEDRENNE
- 6 juillet 2018 : Jean-Paul PALA et Hasret ÖZTÜRK
- 21 juillet 2018 : Jean-Marc NICOLAS et Stéphanie ANTON
- 28 juillet 2018 : Gérald MAURICE et Nadia BORDES
- 25 août 2018 : Adrien MASSIEUX et Jenna INDJEYAN

#### DÉCÈS

- 14 février 2018 : Anne-Marie GAURIOT
- 15 février 2018 : Moïse ROMAIN
- 12 mars 2018 : Marie EMERY veuve BRUN
- 4 juillet : Alain SELVE

## Déménagement de la Trésorerie d'Arpajon

Depuis le 9 juillet 2018, la Trésorerie d'Arpajon a quitté les locaux sis 17 rue Victor Hugo, pour s'installer au Centre des Finances publiques sis 29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon. Pour rappel, toutes les démarches des usagers peuvent être effectuées via les services en ligne disponibles sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

#### Contact :

CFP Arpajon

29 avenue du Général de Gaulle  
91294 ARPAJON Cedex  
01 69 26 84 00 – 01 69 26 08 31

#### Horaires d'ouvertures :

Lundi et vendredi :  
8h45 - 12h / 13h30 - 16h15  
Mardi, mercredi et jeudi :  
8h45 - 12h

## MAJORITÉ MUNICIPALE:

### « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Cela fera 15 ans au mois d'octobre 2018 que l'équipe municipale « Donnons des Couleurs à Bruyères » avec son Maire, Thierry ROUYER œuvrent pour l'attractivité de notre village. Beaucoup de choses ont été réalisées, mais il y a encore beaucoup à faire dans tous les domaines et l'année qui s'annonce va être déterminante. Nous vous informerons en temps réel des décisions les plus importantes et de leurs conséquences pour le bien-être financier de notre commune.

Nous vous informons que nous ne validons aucune information de l'opposition sur la gestion municipale. Une opposition déjà en campagne électorale à 18 mois des élections. Cela démontre leur soif de pouvoir. Mais pourquoi vouloir diriger une collectivité qu'ils estiment endettée ? Nous n'avons pas de temps à perdre et le budget 2018 voté n'est pas entièrement

consommé. Nous avons fait des réunions dans les quartiers notamment sur la voirie pour connaître les attentes des riverains pour améliorer leur quotidien.

Des programmes d'enfouissement de réseaux vont être lancés parallèlement à la restructuration des rues les plus endommagées. Les choses ne doivent jamais se faire à moitié. C'est inutile de refaire une voirie si auparavant vous n'avez pas vérifié la qualité des réseaux pluviaux et usés et changé les branchements d'eau potable en plomb.

Quant aux bons et mauvais points qui nous sont attribués par l'opposition municipale, nous les considérons à leur juste valeur. C'est-à-dire émis par des gens qui ne s'impliquent pas, avec une absence très remarquée lors de la fête du village, des gens qui n'ont aucune expérience communale et surtout qui ressassent des idées du passé et qui n'arrivent pas à se

projeter dans l'avenir. Aujourd'hui encore, ils souhaitent réhabiliter les anciennes écoles.

Ce pôle éducatif qui a fait couler beaucoup d'encre est aujourd'hui pris en exemple par de nombreuses collectivités. Il est l'équilibre entre les besoins en enseignement et les capacités financières de la collectivité. Pour nous il n'appartient pas à la gestion urbaine de la commune mais à la politique éducative et quand des enfants viennent nous dire « c'est le paradis », nous ne pouvons qu'être rassurés et satisfaits.

Nous avons aussi des mauvais points à attribuer aux membres de l'opposition, mais ce n'est pas encore le moment de mettre « la queue aux casseroles ». L'équipe majoritaire « Donnons des couleurs à Bruyères » est au travail.

Bonne rentrée à tous.

## MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

### Pourquoi BLCE n'a pas voté le budget 2018 ?

#### Explosion de la dette par habitant...

Un pôle éducatif

Un château

Une future maison médicale que nous avions demandée en 2014

Un mille club que nous avions aussi demandé en 2014 notamment en réhabilitant le Dojo.

Ces projets portés par la majorité sont nécessaires même si nous regrettions la délocalisation de nos anciennes écoles. Nous souhaitons les réhabiliter pour diminuer les dépenses et garder notre ancienne place « en vrai cœur de village », tout en conjuguant espaces verts et stationnements pour favoriser nos commerçants.

Maintenant la facture commence à peser lourd dans notre balance budgétaire. La dette est passée de **895€** en 2014 à **1817€** en 2016 par Bruyérois.

Au niveau communautaire : **5€/hab** avec

la CC Arpajonnais en 2015 et **671€/hab** en 2016 avec Cœur d'Essonne Agglomération.

Les futurs projets comme le gymnase à 2 millions d'euros nous semblent prématurés et coûteux. Nous proposons déjà en 2014 de réaliser une extension du complexe sportif déjà existant pour limiter les frais.

Nous souhaitons que la voirie et notre sécurité soient traitées budgétairement en priorité.

Nous déplorons que la circulation et le stationnement soient de plus en plus problématiques et cela ne va pas s'améliorer avec les nouvelles constructions. Nous proposons déjà en 2014 de revoir le plan de circulation sur l'ensemble de la commune et de créer des parkings.

Depuis plus d'un an, certaines rues souffrent de nids de poules, de défauts de signalisation !

Voici pourquoi nous n'avons pas voté le budget 2018.

Certes, la majorité va nous dire « Oui, mais nous avons les subventions du département ou de la région. » D'où vient l'argent de ces subventions ? DE NOS IMPÔTS !!!

« Si tu es jaloux de l'indépendance des autres, ne fais pas de dettes. » Citation de Boiste.

#### Fête du château

Nous tenions à remercier les agents municipaux et les bénévoles pour l'organisation de la fête de la St Didier. Nous votons à deux mains pour ce type d'investissement qui profite réellement aux Bruyérois et à leurs familles.

#### Pôle éducatif

Toujours aucune protection « anti voiture-bélier » devant les portes du pôle éducatif ! La sécurité de nos enfants et de la directrice qui a son bureau devant l'entrée ne semble pas être une priorité... Bonne rentrée à tous et rendez-vous au forum des associations.

[www.bruyeres-ensemble.fr](http://www.bruyeres-ensemble.fr)

# :::::Numéros utiles

**SAMU-SMUR**, médecin de garde **15**  
Police secours **17**  
Pompiers **18**  
Urgence avec téléphone portable  
**112**  
Urgence sociale **115**  
SOS enfants battus **119**  
Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**  
Centre hospitalier Arpajon  
**01 64 92 92 92**  
Urgences médicales  
contactez la maison  
médicale de l'Arpajonnais au  
**01 69 13 91 91**  
Pharmacies de garde  
contactez le commissariat  
d'Arpajon  
**01 69 26 19 70**  
Commissariat de police  
**01 69 26 19 70**  
Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**  
SOS femmes battues  
**3919**  
Sida info service  
**n° vert 0 800 840 800**  
Drogue info service  
**n° vert 0 800 23 13 13**  
Jeunes-violence-écoute  
**0 800 20 22 23**  
Planning familial  
**01 47 00 18 66**  
Association pour le couple et  
l'enfant APCE91  
**01 69 81 93 35**  
Dépannage électricité edf  
**0 810 010 333**  
Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**  
Mairie  
**01 64 90 07 18**



## De septembre à décembre 2018

### Vendredi 21 septembre

19h  
**Ouverture de la saison culturelle**  
**« LA TENTE D'EDGAR »**  
**Cie la trappe à ressorts**  
À la Lisière – parc du Château  
À partir de 5 ans  
Entrée libre et gratuite

### Lundi 24 septembre

14h – ouverture des portes à 13h30  
**APRÈS-MIDI CINÉMA « RADIN »**  
**AVEC DANY BOON**  
Espace BLC  
Entrée libre et gratuite  
Tout public

### Vendredi 5 octobre

17h30  
**Goûter aux histoires**  
**« TOC TOC TOC, QUI EST LÀ ? »**  
**de Ludovic Souliman**  
Espace BLC  
À partir de 3 ans  
Entrée gratuite  
Sur inscription

### Dimanche 14 octobre

14h30  
**Dans le cadre de la semaine bleue**  
**organisée par le CCAS**  
**VIOLETTA, LA DAME AUX**  
**CAMÉLIAS proposé par**  
**l'association Ad Alta Voce.**  
Adaptation scénique de l'opéra La Traviata de Giuseppe Verdi.  
Tout public.  
Espace BLC  
Tarifs : adultes 8 € / enfants 4 €  
Sur réservation auprès du service culture  
Entrée gratuite pour les bruyérois âgés de plus de 62 ans.

### Mercredi 31 octobre

14h  
**CINÉMA DÉGUISÉ**  
**« LA FAMILLE ADDAMS »**  
Concours du déguisement le plus original  
Espace BLC  
Entrée gratuite  
Sur inscription avant le 24 octobre

### Dimanche 11 novembre

11h  
**CÉRÉMONIE DE**  
**COMMÉMORATION**  
Armistice 1918  
Monument aux morts  
Place du souvenir

### Samedi 17 novembre

19h à 22h  
**BOUM SOLIDAIRE**  
Au profit du Carrefour des solidarités de Limours  
Droit d'entrée : denrées non périssables (pâtes, riz, conserves, sucre, café...)  
Public : 3 à 11 ans  
Espace BLC  
Sur inscription avant le 9 novembre

### Vendredi 30 novembre

20h30 – ouverture des portes à 20h  
**SOIRÉE CINÉMA**  
**« VINCENT ET MOI »**  
Tout public  
Espace BLC  
Entrée libre et gratuite

### Mercredi 5 décembre

Départ 13h – Place René-Petit  
**SORTIE AU CIRQUE**  
**ARLETTE GRUSS**  
Tarifs de 8,64 € à 21,60 €  
Sur inscription avant le 16 novembre

### Mercredi 19 décembre

14h - ouverture des portes à 13h15  
**SPECTACLE MUSICAL « PETER PAN »**  
À partir de 16h : distribution des colis de Noël (personnes âgées de plus de 75 ans)  
Espace BLC  
Goûter offert aux enfants  
Attention : 200 places disponibles (pas de réservation possible)

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture : 01 64 90 71 91 ou  
[biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)  
CCAS : 01 64 90 88 99 ou  
[limbergere-s@bruyereslechatel.fr](mailto:limbergere-s@bruyereslechatel.fr)